



Lyon, le 17 mars 2020

Les Inspecteurs d'académie, inspecteurs  
pédagogiques régionaux  
Education Physique et Sportive

à

Mesdames et Messieurs les enseignants  
d'EPS de l'Académie

**Objet : Recommandations pour assurer la continuité pédagogique**

Inspection  
Pédagogique  
Régionale EPS

Mesdames et Messieurs,  
Chères et chers collègues,

Affaire suivie par  
IA-IPR EPS  
Téléphone  
04 72 80 63 38  
Télécopie  
04 72 80 63 37  
Courriel  
ipr@ac-lyon.fr

Devant les circonstances inédites et très particulières que nous connaissons aujourd'hui, nous souhaitons tout d'abord vous apporter un message de soutien pour vous et vos proches.

En premier lieu, nous vous rappelons que toutes les formations (y compris celles de préparation aux concours), tous les concours, tous les examens, tous les séminaires, tous les rendez-vous de carrière et visites conseils sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Dans les semaines qui viennent, vous allez devoir assurer la continuité pédagogique pour vos élèves. Afin de vous accompagner dans votre travail personnel, collectif et à destination des élèves, nous souhaitons mettre en avant quelques grands principes et vous faire des propositions simples pour vous aider dans vos organisations.

**92 rue de  
Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon  
CEDEX 07**

**Concernant la continuité pédagogique**

**www.ac-lyon.fr**

- maintenir le lien avec les élèves, échanger via l'ENT, les classes virtuelles...et vous rendre disponible pour les rassurer et répondre aux interrogations relatives à la pratique physique et à leur scolarité. Pour les lycées notamment, rassurer les élèves des classes terminales puisque les textes relatifs aux examens en EPS précisent qu'une évaluation sur 2 épreuves est possible dans de telles circonstances exceptionnelles.

- sensibiliser les élèves sur la gestion de l'emploi du temps : prévoir une alternance des activités scolaires et des temps d'activité physique (1).

- proposer des modalités de pratiques quotidiennes faciles, individuelles et adaptées tout en respectant les consignes de conduite (gestes barrières, distance sociale).

- proposer des contenus immédiatement exploitables et sécuritaires. Vous pouvez vous appuyer sur les contenus déjà enseignés (routines d'échauffement, exercices de PPG ou de renforcement musculaire, par exemple).

- envisager des outils de suivi, carnets d'entraînement ou autres.

Nous attirons votre attention quant à l'utilisation éventuelle des supports déjà disponibles et vous invitons à les adapter aux possibilités et aux ressources de vos élèves.

Des exemples de supports seront prochainement mis en ligne sur le site EPS. Ces

documents ne sont que des ressources et non des modèles à appliquer. Il convient de les contextualiser comme doivent l'être toutes les propositions.

### **Concernant le travail individuel**

- se former, lire, consulter les sites académiques et professionnels, visionner des conférences etc.
- se mettre à jour,
- anticiper tout ce qui peut l'être, tout en prenant soin de soi.

### **Concernant le travail collectif**

- poursuivre le travail en cours en utilisant les moyens de communication à distance (mail, classe virtuelle, Skype etc.) sur l'élaboration et la formalisation des projets pédagogiques EPS et AS, des protocoles d'évaluation au baccalauréat 2021, etc.

Nous savons pouvoir compter sur votre expertise pédagogique et sur votre engagement pour proposer les outils supports à une forme de pratique physique adaptée pouvant contribuer à la santé et au bien-être des élèves dans cette période complexe.

Nous restons à votre écoute pour tout complément d'information.

- (1) Extrait de <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> mise à jour du 17 mars 01h30 : « Les sorties indispensables à l'équilibre des enfants et l'activité physique individuelle sont autorisées à proximité du domicile, dans le respect des gestes barrières et en évitant tout rassemblement. »

Isabelle RONGEOT

Jean-Luc CURNAC

Marc ESTEVENY

Pierre Etienne TAILFER

Alain VIGNERON

I.A.-I.P.R. EPS